



Ville de Cerny

Essonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2025

Date de convocation : 10 janvier 2025	Nombre de conseillers en exercice : 23
Date d'affichage : 10 janvier 2025	Nombre de conseillers présents : 13
	Nombre de conseillers votants : 19

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi seize janvier, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Rémi HEUDE, 1^{er} Adjoint, à la suite de la convocation adressée le 10 janvier 2025.

Étaient présents : M. HEUDE, Mme MITTELETTE-ROUISSI, M. PRAT, Mme BARBERI, MM. LACOMME, VELAY, Mme MAUGERE, M. MIKOLAJCZAK, Mme EYHERABIDE, M. VUITRY, Mme VUITRY, MM. PIERROT, JACQUET

Mme Alexandra EYERABIDE est arrivée à 19h06 durant la lecture de la décision n° 31-2024-1.1

Ont donné pouvoir : Mme Marie-Claire CHAMBARET à M. François LACOMME
M. Olivier CARNOT à M. Rémi HEUDE
Mme Laurie FILLATRE à Mme Nadine-Françoise MAUGERE
Mme Cynthia TRIMBOUR à Mme Sylvie BARBERI
Mme Chrystelle LEPAGE à Mme Stéphanie MITTELETTE-ROUISSI
M. Erwan MERLET à Mme Joëlle VUITRY

Absents excusés : Mme Laetitia LAUTRU, M. Thomas FILLATRE, M. Bruno DUBOIS, Mme Marine DENOYER

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Nadine-Françoise MAUGERE

N° 2025 / I / 2 – 7.1 Engagement de dépenses d'investissement préalablement au vote du budget primitif 2025

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.1612-1,
VU le règlement budgétaire et financier adopté par délibération n° 2023 / XII / 2 – 7.1 du Conseil municipal du 21 décembre 2023,
VU la délibération n° 2024 / IV / 4 -7.1 du Conseil municipal du 11 avril 2024 portant adoption du budget primitif 2024 de la commune,
CONSIDÉRANT la possibilité donnée au Maire, sur autorisation du Conseil municipal, d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget de l'année, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette),
CONSIDÉRANT la volonté municipale de procéder à différents investissements avant le vote du budget 2025,
CONSIDÉRANT le montant des crédits d'investissement ouverts au budget primitif 2024,
CONSIDÉRANT l'avis favorable des membres de la commission des finances réunis le 15 janvier 2025,
L'exposé ayant été entendu,

AUTORISE Madame le Maire à engager, liquider et mandater, préalablement au vote du budget primitif 2025, les dépenses d'investissement suivantes :

Dépenses d'investissement	Montant TTC
Acquisition de cases de columbarium	6 100,00 €
Acquisition d'une autolaveuse à batteries	7 200,00 €
Acquisition de clips de connexion pour le podium	4 560,00 €
TOTAL	17 860,00 €

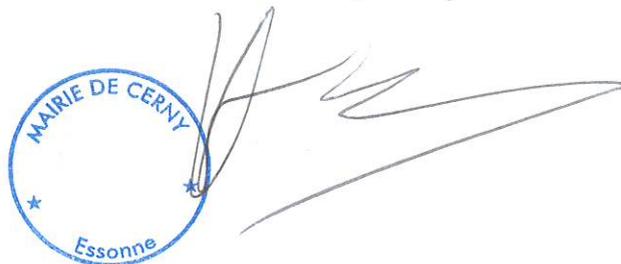
DIT que ces sommes seront inscrites au budget primitif de l'exercice 2025, au chapitre 21,

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes pièces consécutives à cette décision.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Pour Marie-Claire CHAMBARET
Maire de Cerny

Par suppléance,
Rémi HEUDE, 1^{er} Adjoint

A blue circular official stamp of the Municipality of Cerny, Essonne. The stamp contains the text "MAIRIE DE CERNY" at the top, "Essonne" at the bottom, and two small stars on the left and right sides. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.